

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 novembre 2023
Centre de services scolaire des Découvreurs**

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 28 novembre 2023**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapière, président du Conseil d'administration.**

PRÉSENCES

Stéphane LAPIERRE — Président
Serge BROSSARD — Communauté
Éric CANTIN — Personnel enseignant
Martin CORBEIL — Parent
Sonia FALARDEAU — Personnel soutien
Karine GAGNON — Personnel-cadre
Alexandre LAFORGE — Communauté
Patrick-André LAVOIE — Communauté
Alexandre PETTIGREW — Parent
Maxim PILOTE — Directeur d'établissement
Christian SAVARD — Communauté
Martin TRUDEL — Parent
Clémence MORIN — Communauté
Sébastien POMERLEAU — Parent

Christian PLEAU — Directeur général
Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice par intérim du Service du secrétariat général et des communications

ABSENCES

Guillaume CHÉNARD — Personnel professionnel

INVITÉS

Julie AUBIN — Directrice du Service des ressources matérielles
Guillaume MÉTIVIER — Directeur du Service des ressources financières et du transport scolaire

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 novembre 2023
Centre de services scolaire des Découvreurs**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière 28 novembre 2023.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 037-23-24

Il est proposé par Éric Cantin, appuyé par Sonia Falardeau d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Constatation du quorum;
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
3. Procès-verbal
 - 3.1. Séance ordinaire du CA tenu le 24 10 2023;
 - 3.2. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 10 2023
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
 - 6.1. Résultats financiers 2022-2023 du CSS des Découvreurs - Dépôt;
 - 6.2. Surplus disponibles 2021-2022 du CSS des Découvreurs - Affectation;
 - 6.3. Contrat de rénovation de la piscine Sylvie Bernier - octroi;
7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
8. Rapports
 - 8.1. Rapport du président du CA;
 - 8.2. Rapport du DG;
 - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
 - 8.4. Rapport du Comité de vérification;
 - 8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 novembre 2023
Centre de services scolaire des Découvreurs**

- 9. Affaires et questions diverses
 - 9.1. Période de questions;
 - 9.2. Suivis aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
 - 10.1. Reportage en préparation – Radio-Canada
- 11. Levée de la séance

1.3 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

- 2.1. GINETTE PAQUIN, SAUVEGARDE DU BOISÉ DE ROCHEBELLE**
Mme Paquin, membre de la communauté, exprime sa préoccupation concernant la sauvegarde de la nature, quant aux travaux qui ont été faits et qui seront faits au boisé de l'école secondaire De Rochebelle.

3. PROCÈS-VERBAL

C.A. 038-23-24

- 3.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 24 10 2023**
Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Serge Brossard et résolu unanimement de :
- 1) **DISPENSER** le secrétaire général par intérim de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 24 octobre 2023
 - 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 24 octobre 2023 tel qu'il a été rédigé.
- 3.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 24 10 2023**
Aucun.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 novembre 2023
Centre de services scolaire des Découvreurs**

4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS

Aucune.

5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION

Aucune.

6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION

6.1. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2022-2023 ET RAPPORT DE LA FIRME COMPTABLE LEMIEUX-NOLET

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13,3);

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a donné un avis public en date du 31 octobre 2023 de la date, de l'heure et du lieu de la présente séance, et ce, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3), lequel avis public est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 039-23-24.;

CONSIDÉRANT la résolution portant sur la recommandation favorable du Comité de vérification de soumettre au Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs pour qu'il puisse prendre acte des états financiers sommaires, de la communication des auditeurs externes ainsi que de l'analyse des écarts budgétaires, tel que présenté, laquelle résolution est déposée au soutien des présentes sous la cote CA 039-23-24;

C.A. 039-23-24

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Patrick-André Lavoie et résolu unanimement de :

- 1) **RECEVOIR** les états financiers et la communication des auditeurs de la firme comptable Lemieux Nolet 2022-2023, lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote CA 039-23-24.

6.2. AFFECTATION DU SURPLUS DISPONIBLE AU 30 JUIN 2022

CONSIDÉRANT les dispositions des règles budgétaires en vigueur permettant l'affectation des surplus accumulés disponibles d'un Centre de services scolaire;

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 novembre 2023
Centre de services scolaire des Découvreurs**

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité de répartition des ressources lors de la rencontre du 1^{er} novembre 2023;

Si les administrateurs sont satisfaits des éléments présentés, nous leur suggérons d'approuver la résolution suivante :

C.A. 040-23-24

Il est proposé par Maxim Pilote, appuyé par Serge Brossard et résolu unanimement de :

- 1) **D'APPROUVER** la proposition d'utilisation du surplus disponible au 30 juin 2022 du Centre de services scolaire des Découvreurs lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote CA 040-23-24

6.3. CONTRAT DE CONSTRUCTION : ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE – PISCINE SYLVIE BERNIER; RÉFECTION DES SYSTÈMES MÉCANIQUES/ÉLECTRIQUES CVCA ET AJOUT DE GÉOTHERMIE - OCTROI

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3);

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ c. C-65.1);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement sur les contrats des travaux de construction des organismes publics* (RLRQ c. C-65.1, r.4);

CONSIDÉRANT la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* (C.T. 215340);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT les *Règles relatives à l'approvisionnement en biens et services et à l'octroi des contrats de la Commission scolaire*, adoptées par la résolution C.E. 058-10-11 et son amendement C.E. 074-15-16;

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 novembre 2023
Centre de services scolaire des Découvreurs

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour des travaux de construction n° 23000012 paru sur le système électronique d'appel d'offres pour les travaux de réfection des systèmes mécaniques/électriques des systèmes CVCA et ajout de géothermie de la piscine Sylvie-Bernier;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de la firme d'architectes *Trinord* lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 41-2324;

CONSIDÉRANT le financement des coûts des travaux partagés à 50 % avec la Ville de Québec selon le protocole d'entente concernant la piscine Sylvie-Bernier,

CONSIDÉRANT le financement de la part du CSSDD des coûts des travaux par les mesures « Maintien de bâtiments », « Résorption du déficit d'entretien » ainsi qu'une subvention obtenue dans le cadre de la mesure 50643 du MEQ pour le « Développement durable » pour l'élimination des gaz à effet de serre.

C.A. 041-23-24

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Alexandre Laforge et résolu unanimement de :

- 1) **D'OCTROYER** le contrat de construction pour la réfection travaux de réfection des systèmes mécaniques/électriques des systèmes CVCA et ajout de géothermie de la piscine Sylvie-Bernier, au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie *Lévesque et Associés Construction inc.* au montant de 3 910 092,00 \$ avant taxes.
- 2) **D'AUTORISER** le directeur général à signer le contrat avec la compagnie retenue.

7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES

Aucune.

8. RAPPORTS

8.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 novembre 2023
Centre de services scolaire des Découvreurs**

Le président mentionne que le comité d'évaluation du Directeur général se réunira sous peu.

8.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente son rapport.

8.3. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le président du comité de gouvernance et d'éthique mentionne que la prochaine rencontre portera sur le règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil d'administration du Centre de services scolaire des découvreurs.

8.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le président du comité de vérification revient sur le déroulement de la dernière rencontre du comité de vérification.

8.5. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le président du comité des ressources humaines mentionne que les dates des rencontres du comité ont été fixées

9. AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

9.1. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil d'administration sont invités à poser leurs questions. Le président en profite pour féliciter le Collège des Compagnons pour son classement au Palmarès des écoles.

9.2. SUIVI AUX QUESTIONS

Aucun.

10. DOSSIERS À HUIS CLOS

10.1. OUVERTURE DU HUIS CLOS

Il est proposé par Martin Corbeil, appuyé par Patrick-André Lavoie et résolu unanimement de :

C.A. 042-23-24

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 28 novembre 2023
Centre de services scolaire des Découvreurs**

1) DÉCRÉTER un huis clos

10.2. LEVÉE DU HUIS CLOS

C.A. 043-23-24

Il est proposé par Martin Trudel, appuyé par Maxim Pilote et résolu unanimement de :

1) LEVER le huis clos

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.A. 044-23-24

Il est proposé par Alexandre Pettigrew, appuyé par Éric Cantin et résolu unanimement de lever la séance du Conseil d'administration du 28 novembre 2023.

Il est 21 h 08

Le président,



Stéphane Lapierre

La secrétaire générale par intérim,



Marie-Pierre Lamarche